

FORMULAIRE CARTE PASS SPORT ET CULTURE 2025/2026

UNE SEULE DEMANDE PAR ENFANT RÉSIDANT À SAINT-JORY (jusqu'à 18 ans)
POUR UNE ASSOCIATION DE LA COMMUNE

DATE DE DÉPÔT : Jusqu'au Vendredi 28 Novembre 2025 à 17H

Coupon utilisable jusqu'au 31/12/2025

ENFANT BENEFICIAIRE

Nom..... Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Représentant légal de l'enfant : Nom/Prénom :

Adresse : 31790 SAINT-JORY

Téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail (obligatoire) :

L'enfant vit au domicile : du père de la mère en garde alternée

N° Allocataire CAF :

Notification MDPH : Oui Non

Dossier déposé par :

J'atteste l'exactitude des informations portées sur ce dossier

Date et signature :

.... /.... /2025

Joindre obligatoirement L'ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA CAF du mois en cours (où apparaît les noms et prénoms des enfants) ainsi que LA NOTIFICATION MDPH si votre enfant est en situation de handicap

CARTE PASS SPORT ET CULTURE 2025/2026

1/ LA FAMILLE SE PROCURE LE FORMULAIRE DE DEMANDE

- Apurès des Associations directement
- Apurès de l'accueil de la Mairie
- Apurès de l'accueil du CCAS
- Sur le site internet de la ville

2/ LA FAMILLE COMPLÈTE LE FORMULAIRE

Accompagné des justificatifs ci-dessous :

- ✓ L'attestation de paiement CAF du mois en cours
- ✓ La photocopie de la notification MDPH (*enfant en situation de handicap*)

3/ LA FAMILLE DÉPOSE LE FORMULAIRE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2, Place de la République

31790 SAINT-JORY

05 61 35 48 17

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

le vendredi de 9h à 12h

4/ Le CCAS calcule le montant de la participation
et envoie par mail le coupon détachable à la famille

CE COUPON EST A REMETTRE A L'ASSOCIATION
L'aide financière sera versée directement à l'Association

QF - CAF	Participation de la commune	Participation en cas de situation de handicap
1 ^{ère} tranche : inférieur à 449	75 €	+ 10€
2 ^{ème} tranche : de 450 à 999	45 €	+ 10€
3 ^{ème} tranche : de 1000 à 1500	25 €	+ 10€

Aucun versement ne sera fait directement aux familles